



## Book review: *Pas de la dynamite, mais du tabac – L'enquête de 1885 contre les anarchistes en Suisse romande*

**Jean-Baptiste Bing**

Université de Genève, Faculté des Sciences de la Société, Département de Géographie et Environnement,  
Institut Universitaire de Formation des Enseignants, Genève, Switzerland

Correspondence to: Jean-Baptiste Bing (jean-baptiste.bing@unige.ch)

Published: 30 June 2016

*Ferretti, F. and Minder, P.: Pas de la dynamite, mais du tabac – L'enquête de 1885 contre les anarchistes en Suisse romande, Les éditions du Monde libertaire, Paris, 168 pp., ISBN-13: 978-2-9155-1466-7, CHF 18.60, EUR 17.30, 2015.*

Le 26 février 1885, une enquête fédérale était lancée à propos des milieux anarchistes soupçonnés de vouloir faire exploser le Palais fédéral. Le 7 juillet de la même année, ladite enquête conclut que ces rumeurs n'étaient fondées sur rien ; elle a cependant abouti à l'expulsion de 21 anarchistes étrangers et à un fichage touchant les milieux libertaires, socialistes (ou présumés tels) en Suisse. C'est cette instrumentalisation de la police et de la justice à des fins politiques que nous permettent de découvrir intelligemment F. Ferretti et P. Minder.

Leur livre – dont le titre fait référence à une cocasse méprise au cours de l'enquête –, quoique se contentant de présenter sobrement l'un des dossiers de l'affaire, se lit en effet à la manière d'un polar ou d'un roman noir. Après une longue introduction (pp. 3–34) expliquant leur méthode, les grandes lignes de l'enquête et contextualisant celle-ci par rapport à la double histoire de la Suisse et de l'anarchisme européen, les deux auteurs retranscrivent les fichiers contenant les procès verbaux des opérations du juge chargé de l'enquête (pp. 35–50) et des auditions des personnes interrogées (pp. 55–163).

Le juge d'instruction Berdez et son greffier Rosset n'étant ni des rigolos ni des romanciers, on pourrait s'attendre à une lecture aride – et elle l'est parfois. Cependant, on se laisse prendre au jeu (dont on connaît pourtant le résultat final, ce qui est rare en ouvrant un polar). Comme en lisant une pièce de théâtre, on se met à chercher le ton juste des répliques, tantôt indignation, tantôt ironie (les réponses d'É. Reclus,

pp. 91–94, sont à ce titre, un modèle du genre<sup>1</sup>), tantôt courtoisie. Un peu plus complexe, parfois : tenter de deviner les rapports entre les personnages, les liens qui les unissent (ou non). Et bien sûr, comme dans tout polar, on aimerait démêler le vrai du faux, et l'on se demande au final qui, des officiels ou des anarchistes, sont les plus amateurs.

Mais il y a un autre niveau de lecture – pour lequel l'introduction prend toute sa valeur – qui explique que ce livre ait été rédigé non par un J. Leroy ou un auteur de la série Le Poulpe, mais par deux géographes de la communauté académique romande : il permet de tracer, ne serait-ce qu'en observant les déplacements du juge et du greffier (p. 52), une carte de la présence anarchiste, nationale ou étrangère, en Suisse romande à l'époque, et de se faire une idée du panel sociologique représenté par ces « bandes anarchistes » (ou soupçonnées de l'être).

Enfin, les auteurs font eux-mêmes le lien avec les décennies de soupçon et de repli sur soi que connaissent actuellement nos sociétés d'Europe (pp. 29–30). On en arrive alors au versant politique de cette publication, les deux auteurs appartenant au « réseau des géographes libertaires » qui revendique clairement une filiation tant politique que scientifique avec des noms tels qu'É. Reclus ou P. Kropotkine. Là se situe sans doute la principale force de séduction de cet ouvrage. En notre époque où les techniques de surveillance ont atteint une puissance et un niveau technologique inédits dans l'histoire – y compris dans les vieilles démocraties libérales – il est presque plaisant de se retrouver plongés dans une machination certes peu reluisante, mais dont l'ambiance rappelle plus les chansons de Léo Ferré et de Georges Brassens, les Bar-

<sup>1</sup>On en vient à regretter que le juge Berdez n'ait pas estimé utile de le réinterroger...

bouzes d'Audiard – ce vieil anarchiste de droite – ou encore le sapeur Camember – apparu en 1890, soit peu après notre affaire – déclarant « hautement, [que] le coupable est innocent ! », plutôt que les persécutions subies par les lanceurs d'alerte, l'espionnage électronique généralisée ou les attentats aveugles et bien réels des fondamentalistes.